

Tarification à la pathologie : financement de la précarité

Journée de formation - information du 9 novembre 2001

Etude précarité 2001

## Pauvreté, précarité, exclusion : Définitions et concepts

### A) La notion de pauvreté monétaire relative

#### Définitions :

Ménage ordinaire : ensemble des personnes vivant dans le même logement (hors logements collectifs)

Mesure des revenus et unités de consommation : on mesure l'ensemble des revenus (salaires, retraite, revenus du patrimoine, transferts sociaux divers..), on ramène le revenu total à un revenu par unité de consommation en le divisant par une échelle d'équivalence (1 pour une personne seule, +0,5 par personne de plus de 14 ans, +0,3 par enfant de moins de 14 ans). Ainsi 9000 F pour un couple sans enfant sont équivalents à 6000 F pour une personne seule (9000 /1,5).

Fixation du seuil de pauvreté : on détermine la valeur qui sépare en deux parties d'égale importance la distribution des revenus par unité de consommation (appelée médiane). Le seuil est arbitrairement fixé à 50% de cette valeur (entre 3500 et 3700 F par mois pour une personne seule). Le taux de pauvreté est la part des ménages sous ce seuil.

#### Quelques données sur la pauvreté

En France le taux de pauvreté varie (selon les sources) de 7,5 à 11% de ménages, cela représente entre 1,7 et 1,8 millions de ménages et entre 4,5 et 5,5 millions de personnes, dont 900 000 à 1,4 million d'enfants de moins de 14 ans.

#### Approfondissement : Caractéristiques des ménages pauvres :

Composition familiale : les familles nombreuses et de familles monoparentales sont plus souvent touchées par la pauvreté.

Composition du revenu : les revenus des ménages pauvres se composent pour part importante de transferts sociaux, mais aussi de revenus du travail.

Lien au marché du travail : l'absence d'emploi d'un ou de plusieurs adultes au sein du ménage augmente sensiblement le risque de pauvreté.

## **B) Autres approches de la pauvreté :**

### Conditions de vie :

Définitions : une approche complémentaire à la mesure des revenus consiste à évaluer les difficultés de la vie quotidienne ressenties par les ménages. Différentes dimensions sont abordées : budgétaire, conditions de logement, restrictions de consommation...

La pauvreté « de condition de vie » ne se confond pas avec la pauvreté monétaire, environ 13% des ménages éprouvent des difficultés, les plus répandues étant les difficultés de logement et les difficultés budgétaires.

### Pauvreté « administrative » :

On peut enfin tenter de cerner la population pauvre comme étant celle qui bénéficie de dispositifs d'aides tels que les minima sociaux. (RMI, AAH, API, ...). Cette approche demeure partielle, elle n'étudie qu'une partie de la population pauvre, celle qui satisfait aux conditions d'accès aux minima sociaux et ne tient pas compte du non recours aux droits. Elle permet en revanche d'accéder à des informations plus détaillées, en général de source administrative, sur ces populations (liens à l'emploi notamment).

## **D) Les notions de précarité et d'exclusion**

Ces notions renvoient aux trajectoires et aux processus de fragilisation des populations. Alors que la pauvreté est mesurée de façon instantanée, les notions de précarité et d'exclusion demandent des analyses de trajectoires professionnelles et familiales, portant en particulier sur des événements ou des ruptures (naissance d'un enfant, divorce, problèmes de santé, perte d'emploi) et sur la durée de ces situations dans le temps et leur récurrence.

Les difficultés à mesurer et à quantifier les populations précaires ou exclues sont nombreuses : ces populations sont plus marginales, plus difficilement accessibles ; il n'existe pas de mesure précise comme pour la pauvreté, dont l'ampleur peut être quantifier par les outils statistiques usuels. Ces populations sont en général mal représentées dans les enquêtes traditionnelles ; le système statistique peut alors faire appel à des enquêtes spécifiques (auprès des sans abri par exemple) ou à l'exploitation de données administratives (bénéficiaires du RMI). L'accent est mis sur la dimension temporelle : sur les parcours des individus, sur les causes de leurs difficultés actuelles, sur les possibilités de sortir de la pauvreté, et non pas sur le comptage des populations concernées.

---

Références : *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, La documentation française, Paris 2000 ; notamment le cahier I « Pauvreté précarité exclusion, définitions et concept » et le cahier II « la pauvreté : données statistiques récentes et évolutions ».